



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2017

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le moment est venu de vous présenter la situation financière de notre municipalité au terme de l'année 2017, tel que prévu par la loi à l'article 955 du code municipal.

2016

Le rapport consolidé du vérificateur pour l'année 2016 indique un montant des revenus de 1 293 840.00\$, des dépenses de 1 362 177.00\$, des affectations de 110 237.00\$ et un déficit de fonctionnement d'exercice de 68 677.00\$.

2017

Pour l'année en cours jusqu'au 31 octobre, les dépenses se chiffrent à 968 172.20\$, des affectations et immobilisations de 73 541.46\$ et les recettes à 1 146 993.42\$.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En conformité avec l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux : le maire reçoit une rémunération annuelle de 5 979.49\$ et une allocation de dépenses de 2 989.74\$. La rémunération des élus de la Municipalité régionale de comté d'Acton est de 114.70\$ plus 57.35\$ pour l'allocation de dépenses par séance et pour assistance à un bureau de délégué, pour siéger à un comité : une rémunération de 57.35\$ plus l'allocation de dépenses de 28.68\$. Les conseillers reçoivent chacun une rémunération annuelle de 1999.68\$ et une allocation de dépenses de 999.84\$. Une rémunération de 66.64\$ et une allocation de dépenses de 32.82\$ sont versées au délégué et substitut assistant aux réunions de la Régie intermunicipale de gestion des déchets d'Acton et des Maskoutains.

Le rôle triennal d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2018 a été déposé, l'évaluation imposable se chiffre à 138 311 700.00\$.

Conformément à l'article 955 du code municipal, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.00\$ doit être déposée depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité.

Il doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Des contrats et des factures de plus de 25 000\$ ont été payées à :

- Eurovia Québec Construction inc. pour les travaux de couche d'usure rang d'Upton et rang Saint-Augustin : 164 883.85\$
- MRC d'Acton pour des travaux pour l'entretien de cours d'eau et de quote-part : 118 271.30\$
- Ministère des Finances pour les services de la Sûreté du Québec : 104 473.00\$
- Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains : 53 949.69\$
- Caisse populaire de la Seigneurie de Ramezay pour remboursement d'emprunt du réseau d'assainissement des eaux usées : 82 319.57\$.

RÉALISATIONS

La municipalité a réalisé les travaux suivants durant l'été : une couche d'asphalte et l'accotement en gravier dans le rang d'Upton sur une distance de 1300 mètres de même que dans le rang Saint-Augustin sur une distance de 600 mètres au coût de 164 883.85\$

En voirie des travaux de nettoyage de fossé, traçage de lignes, de fauchage des levées et de rapiéçage mécanisé ont aussi été réalisés.

La subvention obtenue de notre député de Johnson au montant de 16 000.00\$, dans le cadre du programme de l'amélioration du réseau routier local a été investie pour l'asphaltage du rang Saint-Augustin ainsi que la contribution d'une subvention de SOFIL (programme taxe d'accise sur l'essence) et de la contribution pour les carrières et sablières.

Vie municipale :

Merci à la responsable de la bibliothèque municipale et son équipe de bénévoles qui offrent à la communauté un nombre d'heures important afin d'assurer un service de qualité.

Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans les organismes de notre milieu, la participation de chacun de vous est très importante.

Merci à tous nos employés municipaux pour la qualité de leur travail, leur disponibilité et leur professionnalisme.

Merci aux élus pour leur implication pour le bien de la municipalité.

Les bénévoles sont des acteurs importants dans une communauté, ils renforcent nos collectivités, ils effectuent leurs tâches généreusement et leur récompense est de savoir que par leur dynamisme, ils ont participé à un meilleur milieu de vie.

La municipalité profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles pour leur excellent travail et encouragent d'autres citoyens à s'impliquer afin d'assurer une continuité.

Pierre Laflamme
Maire
Le 13 novembre 2017